

PASSE-TEMPS

LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

Y. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : Les Agences matrimoniales (2 ^e article)...	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Lettre Parisienne : Les Fêtes publiques.....	Georges RÔCHER.
La Vierge et la Rose (poésie).....	TH. CABAUD.
Chronique Féminine : La vraie Jeune Fille.....	Louise ROUSSEAU.
Notes d'actualité : Les Tambours.....	Eugène DREVETON.
La Belle au Bois-Dormant (sonnet).....	Jean BACH-SISLEY.
La Mère d'Alphonse XIII.....	Laurence ARNOTTO.
Monsieur Cobas.....	Eugène FOURRIER.

CAUSERIE

Les Agences

Matrimoniales

(2^e Article)

Très curieuse à étudier cette presse spéciale qui sert d'intermédiaire entre les cœurs qui se cherchent, les âmes qui s'appellent et les dots qui se désirent.

Inutile d'y chercher les annonces et réclames usuelles qui encombre la quatrième page des journaux : maisons à vendre — cuisinière en disponibilité — tricycles d'occasion, rien de tout cela, les insertions n'ont qu'un but, un seul : répondre aux besoins si largement répandus dans les deux sexes, d'une vie et d'une félicité conjugales.

Lors de son apparition le *Matrimonial-News* a — dans les termes suivants — énuméré le service social qu'il prétendait rendre :

« La civilisation coalisée avec les froides formalités et les règles de l'étiquette, impose tant de restrictions aux deux sexes, qu'il y a des milliers d'hommes et de femmes mariables, de tous les âges et capables de se rendre mutuellement heureux qui n'ont jamais une chance de se rencontrer à la ville ou à la campagne, c'est trop évident pour être démontré et comme nous sommes résolus à consacrer toute notre énergie, à avancer les intérêts et la félicité de nos lecteurs et correspondants, nous sommes persuadés que le *Matrimonial-News* rencontrera un généreux appui ».

Après cette déclaration — dénuée d'artifice — il ne reste plus qu'à voir comment le journal en question s'efforce d'assurer ce qu'il appelle si astucieusement « la félicité de ses correspondants ».

Voici d'abord quelques avis d'une rédaction courante :

— Une jolie fille désire entendre parler d'un commerçant ou d'un publicain (marchand de vin) — l'Editor a l'adresse.

— Une dame grande, blonde et gracieuse, âge 27 ans, et disposant de 6.000 livres désire se marier. — L'Editor a l'adresse.

— Une dame possédant jeunesse, beauté, fortune, veut se marier. Elle ne demande pas de l'homme qu'elle prendrait, la richesse. Elle veut, au contraire, tenir avec ses propres ressources son rang et sa maison.

Les veuves — à quoi cela tient-il ? — sont généralement plus exigeantes.

— Veuve de 60 ans, très bien conservée, caractère enjoué, désire entendre parler d'un gentleman respectable, vertueux et parfait chrétien en vue d'un prochain mariage. Elle peut disposer de 5.000 livres comptant.

Celle-ci me fait l'effet de placer la morale de Platon au second rang :

— Une veuve superbe, brune, aima-

ble et souriante, 30 ans, désirerait entrer en correspondance en vue d'un prochain mariage avec un jeune gentleman qui aurait un tempérament plein de vigueur et qui apprécierait davantage une jeune et belle femme que l'argent.

Le côté des hommes n'est pas moins intéressant :

— Un officier de haut grade, en retraite, 1.000 livres de revenu, désire rencontrer une belle femme au-dessous de 40 ans. — L'Editor a l'adresse.

— Un M. P... (member of Parliament), âgé de 60 ans, 3.000 livres de revenu, a besoin d'une femme. — L'Editor a l'adresse.

Un peu bref dans sa demande, le membre du Parlement. Veut-il une femme blonde ou brune, grande ou petite ?

Il ne le dit pas. Il se réserve de choisir, il attend le coup de foudre !

Et si le coup de foudre n'opère pas, il fera comme ces acheteurs — effroi des chefs de rayons — qui, après avoir fait débiller des montagnes de marchandises se retirent en demandant à réfléchir... et ne reviennent pas.

— Un gentleman, âge 28 ans, blond, possédant des talents et de l'ambition, bien élevé, instruit, ayant voyagé, pur, vivant en chambre et désireux de se marier, mais sans moyens suffisants pour le faire convenablement, sera content de correspondre avec une dame du même âge ou plus jeune, mais au-dessus de 21 ans, qui tout en lui apportant 1.000 livres par an, aura de l'éducation, de l'intelligence, un aspect agréable, des dispositions de tendresse et d'affection, de solides principes et qui soit protestante.

Il est évident que si ce gentleman — aussi difficile que peu fortuné — rencontre la dame de ses rêves, il n'aura pas perdu son temps en s'adressant au *Matrimonial-News*.

Cet autre n'est pas moins étrange :

— Un monsieur demande pour épouser une femme appartenant à la race caucasique ou blanche, de corpulence ordinaire; de taille moyenne ou un peu haute, de poids ordinaire, de couleur brune ou blonde. Envoyer au journal portrait avec l'âge, la taille, le teint et le poids.

Cette demande de poids n'est-elle pas tout un poème ? Et le monsieur ne semble-t-il pas promettre toutes les satisfactions désirables à la femme qui réalisera le poids voulu ?

Le même soupirant définitivement fixé sur son idéal et n'ayant pas une minute à perdre prend soin d'ajouter :

— Aucune autre femme ne remplissant pas les conditions ci-dessus n'a pas besoin de répondre.

Pierre BATAILLE.

(A suivre.)



Echos Artistiques

L'Académie des Beaux-Arts a consacré sa séance du samedi 1^{er} juillet à l'attribution définitive du grand prix de Rome pour la composition musicale.

Après tirage au sort de l'ordre dans lequel devait être exécuté le travail des six concurrents dont nous rappelons les noms : MM. Dumas, Rousseau, Gaubert, Motte-Lacroix, Gallois, Estyle, et audition successive de chaque cantate, écrite sur un poème de M. Fernand Beissier, intitulée « Maïa », les lauréats ont été proclamés.

Premiers grand prix : MM. Victor-Léon Gallois, né à Douai le 16 mars 1880 ; Marcel-Samuel Rousseau, né à Paris le 18 août 1882.

Seconds grands prix : MM. Philippe Gaubert et Louis-Charles Dumas.

Tous les quatre sont élèves de M. Lenepveu.

..

Mlle Calvé qui va entreprendre prochainement une grande tournée en Amérique, renoncera, pour le moment du moins, à chanter l'opéra et interprétera exclusivement les vieilles chansons anciennes de tous les pays. L'originalité de cette tentative consistera en ce que Mlle Calvé portera le costume de chacun des pays dont elle interprétera les chansons ; de plus, elle sera accompagnée d'un musicien vêtu du costume et jouant de l'instrument approprié à chaque nationalité. Elle voyagera avec son orches-

tre, dans le fameux train Melba, qui comprend, comme on le sait, un salon, une salle à manger, une chambre à coucher et une salle de bains. Mlle Calvé touchera un cachet de 13.500 francs par représentation, sa tournée doit lui rapporter plus d'un demi-million.

..

Le trust des théâtres en Italie. Un journal de Milan nous apprend que sous peu doit se signer à Turin l'acte constitutif d'une Société formée dans le but de grouper entre ses mains l'entreprise de diverses administrations de théâtres, cafés-concerts, panoramas, cinématographes, etc. Cette société fondée au capital de trois millions dont 800.000 francs sont déjà versés, commencera par s'emparer des deux théâtres Balbo et Victor-Emmanuel de Turin, ainsi que du café chantant Romano de cette ville. On verra ensuite.

..

A Vérone, la maison légendaire de Juliette Capulet, la douce aimée de Roméo de Montaignu vient d'être mise en vente, au prix de 7.500 francs.

Cette nouvelle inattendue émeut les cœurs et cause une pénible surprise à tous les amis de l'art et de la poésie non seulement en Italie, mais encore à l'étranger, où elle provoque un douloureux écho. On songe en effet que cette maison pourrait être détruite par un acquéreur vulgaire, et que disparaîtrait ainsi un souvenir touchant et plein de mélancolie, évocateur indirect de chefs-d'œuvre merveilleux. Mais on espère et l'on croit que la ville même de Vérone se rendra acquéreur de la maison de Juliette.

..

Nous avons donné la composition de la troupe et le programme du théâtre du Cercle d'Aix-les-Bains, voici la composition de la troupe et le programme des fêtes que l'élegant Casino de la Villa des Fleurs a préparé pour la saison d'été 1905.

M. André Léneca, administrateur général de la scène ; grands festivals et concerts, 120 exécutants sous la direction de M. Philippe Flon, chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon et de la Monnaie de Bruxelles.

Principaux artistes engagés pour les festivals : Mlle Marie Garnier, de l'Opéra-Comique ; Mlle Claessens soprano ; Mme Mezy, mezzo soprano ; M. Marie Leduc, ténor ; M. Mezy, bariton ; M. Mimiagué, basse ; M. Vincent, ténor.

Orchestre de 70 musiciens. Deuxième chef d'orchestre, M. Brunette.

Répertoire des festivals : *Faust*, *Carmen*, *Mireille*, *le Freischütz*, *Salambô*, *le Trouvère*, *Ninon*, *Paillasse*, *le Tribut de Zamora*, *les Pêcheurs de Perles*, *la Jolie fille de Perth*, *Gala*, *Roméo et Juliette*, *Martha*, *la Reine de Saba*, *Manon* et par autorisation spéciale des auteurs et de l'éditeur, M. Paul de Choudens, première audition à Aix-les-Bains, de *Les Girondins* de M. Fernand le Borne, et *Amica*, de Mascagni, les deux grands succès lyriques de la saison.

Grands ballets, sous la direction de Ton-deur, maître de ballet du Grand-Théâtre de Lyon, avec Mlle Lovati, première danseuse étoile.

Régisseur de scène, M. Berton.

Artistes en représentation : MM. Soula-croix, Jules Brasseur, Galipaux, Candé, Max Dearly, Mévisto frères, Mmes Mily-Meyer, Eugénie Nau, etc.

..

C'est à la fin de l'année que sera décerné le prix *Vie Heureuse* (5.000 fr.) au meilleur ouvrage paru depuis janvier 1905.

Mais beaucoup de jeunes écrivains de va leur ne peuvent faire éditer leurs manuscrits, car ils ne parviennent pas à les faire lire.

Sur la proposition de Mme Séverine, la *Vie Heureuse* a décidé de créer, à côté de son prix annuel de 5.000 francs, un second prix destiné à récompenser en l'éditant, le meilleur ouvrage (romans, nouvelles ou vers) parmi ceux qui seront proposés à l'examen du jury jusqu'au 1^{er} octobre.

Avis aux auteurs de chefs-d'œuvre ignorés ; ils seront jugés par le plus gracieux et le plus éclairé des aréopages.



Lettre Parisienne

LES FÊTES PUBLIQUES

Inspiré de la pensée révolutionnaire qui donnait tant de place aux fêtes publiques, le député socialiste de Paris. M. Gérault-Richard, déposait récemment à la Chambre une proposition ayant pour but de substituer aux fêtes religieuses autant de fêtes civiles, hommages, suivant le cas, à l'histoire, à la science ou à la nature. Ainsi, par exemple, la fête traditionnelle de la Saint-Jean serait devenue, ces jours derniers, la Fête du Soleil, coïncidant avec le solstice d'été.

Ce serait, en somme, une nouvelle phase, sur un nouveau terrain, dans la lutte de la Libre-Pensée contre la Foi religieuse, mais engageant contre celle-ci le concours officiel de l'Etat organisateur.

Cette proposition, quelque soit son sort parlementaire, a eu déjà le don de rajeunir la question des fêtes publiques dont le rôle, pourtant considérable dans la vie et les mœurs d'une nation, est de plus en plus négligé et abandonné à la fatalité de programmes officiels clichés *ne varietur*, du moins chez nous. Car, en pays flamand, en pays allemand, là où la tradition populaire est restée plus vivace, les fêtes publiques ont conservé un caractère pittoresque dont la couleur locale est soigneusement entretenue et ravivée. En Angleterre, les organisateurs des fêtes publiques ne s'inspirent pas seulement de souvenirs historiques, ils s'ingénient

à leur donner un cachet artistique nouveau, — « modern-style ». Mais tous les pays n'ont pas un initiateur populaire comme Ruskin s'étant donné pour mission de mettre de la poésie et de l'art dans la vie pratique et dans la vie publique.

Cependant nous avons déjà vu en France quelques vellétés artistiques de ce genre, à Paris notamment, avec le concours des balcons fleuris ou celui des enseignes. La décoration des rues a fait de merveilleux progrès et sur le passage, aujourd'hui si fréquent qu'il finira par en devenir banal, des cortèges des empereurs et des rois en visite chez la République, certains quartiers élégants sont arrivés à des effets décoratifs qui ont été un triomphe pour le goût français, puisqu'en somme un Parisien n'est jamais qu'un Français transplanté.

Les artistes se sont piqués au jeu et demandent aujourd'hui à être tout le temps de la fête. C'est ainsi qu'à l'occasion de la proposition Gérauld-Richard, ils se sont mis en branle et que, sur l'initiative du peintre Eugène Carrière, ils se sont groupés, avec quelques poètes amenés par M. Charles Morice, pour jeter les bases d'un « Comité des fêtes et des cérémonies humaines ».

« Ah ! que les voilà bien sur Pégase emballés »

Mais l'important c'est qu'ils consentent à descendre de leur dada *humanaire* et c'est ce qu'ils ont d'ailleurs fait à la porte d'une des « tavernes » parisiennes à la mode. Là, réunis à cent cinquante, ils se sont ralliés d'enthousiasme à ce programme formulé par M. Charles Morice :

« Hors de toute politique, et sans réclamer aucune participation aux déploiements officiels du faste nous estimons que nous devons être consultés chaque fois qu'il s'agit de célébrer un acte de la vie collective. Mais c'est à nous qu'il appartient d'avertir de notre désir le public et les pouvoirs publics. Dans ce but, constituons, dès aujourd'hui un « comité indépendant » d'artistes et de poètes qui se chargera d'élaborer des projets de fêtes qui revêtiront de splendeurs la nudité de la vie moderne. Ces projets seront communiqués aux Chambres, et si nous obtenons leur approbation, elles devront faciliter la réalisation de nos programmes ».

On s'est tout d'abord occupé de la fête du Quatorze-Juillet, malheureusement on va être pris de court, surtout si l'on veut donner suite au projet de peintre Eugène Carrière, que le Comité vient de soumettre au gouvernement, de renouveler la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 qui comporte la présence à Paris de délégations de toutes les villes de France.

Ce sera vraisemblablement pour l'an prochain.

Cette année, comme d'ordinaire, la Fête du 14 juillet se continuera sur le programme en vigueur : les salves d'artillerie, la revue de la garnison en présence des « autorités », le concert et les jeux, la retraite aux flambeaux, le « brillant » feu d'artifice et les bals en plein air, — fête officielle et kermesse mêlées.

Ce n'est point d'un caractère très artistique, car, si Théodore de Banville a dit que les sons et les couleurs « constituent avant tout la fête », ce n'est pas tout-à-fait ainsi qu'il les entendait et les voyait. Mais enfin on n'avait encore trouvé que cela.

C'est à trouver mieux que l'intervention des artistes, des gens d'imagination s'appliquera en province comme à Paris, si l'appel du Comité parisien est entendu comme il doit l'être, c'est-à-dire en faisant la part de l'exagération « montmartroise » : « Moderniser, proclame le président du Comité, le peintre Eugène Carrière, les grandes traditions antiques, inclinées à la fois à la protection hygiénique des races et à leur joie esthétique ! » Le plus intéressant, nous le répétons, de cette logomachie manifestement renouvelée de François de Neufchâteau, au temps du Directoire, c'est le concours artistique offert par le rajeunissement de nos fêtes publiques qui ne battent plus que d'une aile, l'autre cassée par la banalité.

Sous le Directoire, c'était la fête perpétuelle, à propos de tout et de rien. André Dumont voulait qu'au décad, qui était le dimanche de la semaine en dix jours, on dansât partout, même dans les prisons et les fêtes étaient d'ailleurs si multipliées qu'un ancien conventionnel se plaignait dans le calme enfin retrouvé, d'avoir eu la fièvre pendant six ans et, si sa dignité de sénateur de l'Empire ne l'en eût pas empêché, il eut probablement avoué aussi le « mal aux cheveux ».

Cependant, ces fêtes du Directoire ne manquaient pas de caractère artistique encore que trop à l'antique, trop grec et trop romain. Il est vrai que le peintre David d'Angers en était le grand organisateur et qu'il s'en était fait une spécialité si remarquable que l'Empereur, qui l'avait vu à l'œuvre lorsque « déjà Napoléon perçait sous Bonaparte », ne manqua pas de le charger de l'apothéose impériale.

Georges ROCHER.

TAILLEUR SMART 12, Rue Grenette, LYON
COMPLETS depuis 39 fr.
Facilités de paiement — Coupe spéciale



LA VIERGE ET LA ROSE

A M. Léon Mayet.

I

Sur sa tige frêle un bouton de rose
Un matin d'avril s'entr'ouvrait au vent,
Et Jeanne venait, toute blanche et rose,
En le jardinnet l'admirer souvent.

La brise jaseuse, allégeant son aile,
Ensemble écloait la femme et la fleur,
Et la jeune vierge et la fleur nouvelle
Avaient toutes deux un sourire au cœur.

II

Quand l'été dora la campagne blonde
La Rose aimait, las ! un bleu papillon,
Et Jeanne s'éprit d'une amour profonde
Pour un chevalier beau comme un rayon.

Le soleil brillait ; la vallée ombreuse
Avait des soupirs sous le vent berceur,
Et la fleur vermeille et la vierge heureuse
Avaient toutes deux une fièvre au cœur.

III

Mais le papillon était infidèle
Et le chevalier était inconstant,
L'un pour d'autres cieux partit d'un coup d'aile
Et Jeanne attendit l'autre vainement.

Et quand l'âpre hiver mit dans la prairie
Et sur le jardin son manteau vainqueur,
La vierge oubliée et la fleur flétrie
Avaient toutes deux une larme au cœur.

T. CABAUD.



CHRONIQUE FÉMININE

La vraie Jeune Fille

En quelques vers élégants et fins, un maître écrivain de notre temps a tracé la physionomie aimable et sensée de la vraie jeune fille, telle que nous la concevons.

Et nous prenons la liberté de citer :

GALLA

Ta grâce apaiserait le juste aux rubans verts,
Simple et bonne Henriette, ô ma chère Française !
Sans louche pruderie et sans candeur niaise,
Tu regardes Clitandre avec tes grands yeux clairs.

Qu'à d'autres Trissotin porte ses petits vers !
Ton brave esprit connaît les hommes et la pèse :
Adorable bon sens et qui nous ravit d'aise,
Car ta grâce persiste et rayonne au travers.

Acceptant sans humeur la nature et la vie,
Comme elles sont, jamais tu n'eus la moindre envie
Ni d'être un esprit pur, ni d'être un bel esprit.

O très loyale amie et très sereine amante,
Dont le cœur va tout droit et la sagesse rit,
Le grand Molière en toi mit son âme charmante.

Mais tous les poètes, tous les écrivains n'ont pas conçu le même type idéal de la *jeune fille*.

Trop souvent ce mot a évoqué dans leur imagination un être essentiellement fragile et charmant, plus chimérique que réel. Et ils en ont tracé des portraits aussi délicieux qu'inexactes.

Des portraits propres à fausser l'esprit des jeunes filles elles-mêmes, en leur mettant sous les yeux un modèle d'autant plus dangereux qu'il est plus extraordinaire.

Selon quelques poètes, la jeune fille est une créature d'imagination et de rêve qui plane dans l'espace à la façon des êtres surhumains. Il leur semble que la terre n'est pas faite pour la porter... elle pourrait y ternir l'éclat de ses blanches ailes !

Cette jeune fille-là, c'est la *rêveuse*, l'*incomprise*, inapte à sentir et à goûter la beauté, la grandeur des choses simples et naturelles. D'autres, au contraire, les réalistes, prennent comme type idéal l'*émancipée*, l'*excentrique*, la *poseuse*, dont l'unique but est d'arriver par des moyens plus ou moins louables, à captiver un riche mari.

C'est la « *fin de siècle* », disent-ils, elle possède de nombreux talents, mais peu de préjugés et encore moins d'illusions.

Eh bien ! ces deux types si différents ne présentent pas notre bonne Henriette, notre chère Française, celle qui doit devenir la femme réelle, l'épouse et la compagne de l'homme, la mère tendre et dévouée.

Elles existent pourtant les jeunes filles de cette catégorie ; elles sont heureusement encore assez nombreuses et pourraient devenir légion.

Mais, il y a un mais...

Les parents, les mères surtout, qui sacrifient tant aux usages mondains, au chic, consentiront-elles à développer le cœur et le bon sens de leurs filles, au lieu d'en faire des poupées plus ou moins bien habillées, qui s'attendent sans être touchées, parlent sans penser : cœurs secs et cervelles d'oiseau !..

Notre Henriette, elle, est douce et bonne, pleine de simplicité et de grâce. D'humeur égale, sans sotte candeur, sans pruderie hypocrite, elle se résigne avec joie au rôle que la nature trace à la femme.

Elle se réjouit de devenir l'épouse d'un honnête homme, de créer une famille, d'avoir des enfants, un ménage.

Et, en attendant, elle aide sa mère dans les soins journaliers, car il faut savoir faire avant de savoir commander. Sans devenir avocate ou doctoresse, elle apprend à plaider avec son cœur la cause des malheureux, aussi bien qu'à soigner des malades. Le visage d'Henriette est charmant, non par la régularité de ses traits, mais par son expression qui reflète, le dirai-je, la droiture, la bonté et la pureté de son cœur.

Sérieuse sans être triste, elle sait envisager les choses selon leur véritable point de vue, s'accoutumant à ne pas considérer la vie comme une fête continue.

Néanmoins, elle sait rire et rire à propos, non de ce rire perpétuellement moqueur qui ne respecte rien de ce qui est respectable, mais de ce rire franc et naturel qui respire la jeunesse et la joie.

La vraie jeune fille, aimable sans affectation, sans grimaces, peut causer sans périller. Avenante avec tous, pas sotte avec les jeunes gens qui fréquentent chez ses parents, elle observe cependant une certaine réserve et évite par-dessus tout le « flirt », cette mode ridicule et dangereuse qui nous vient d'Angleterre. Notez bien que notre amie n'est pas dénuée de coquetterie.

S'il en était ainsi, elle ne serait pas femme !

Seulement, sa coquetterie de bon aloi est faite surtout du respect de soi-même et du désir bien naturel et bien légitime de se parer. Le fait que l'on travaille n'empêche pas de porter des gants blancs, et la jeune fille qui aide au ménage le matin a bonne grâce à se friser le soir pour aller au bal.

Chaque chose en son temps, comme dit la sagesse des nations !

Mais si l'Henriette des femmes savantes, notre modèle, est une simple elle est loin d'être une bête ou une ignorante, car elle est intelligente et instruite, sans pédantisme.

Néanmoins c'est un peu trop la jeune fille bourgeoise du XVII^e siècle. En la peignant Molière a tracé un idéal accompli ; on voudrait seulement que son Henriette soit moins étrangère : aux choses de l'art : peinture, dessin, musique, etc.

Il semble qu'elle ignore tout cela, voilà pourquoi elle date.

Avec les qualités morales qui doivent être les qualités foncières de la jeune fille, il lui manque quelques-uns des agréments qui sont sa parure toute naturelle.

On ne demande pas aux jeunes filles de n'être que des femmes sérieuses, déjà vieilles avant l'âge. Encore une fois, les solides qualités ne font aucun tort à la gentillesse ou à la grâce ; celles-ci ne peuvent et ne doivent être que le complément de celles-là.

Louise ROUSSEAU.



NOTES D'ACTUALITÉ

LES TAMBOURS

Pour la seconde fois nous allons voir disparaître les braves tapins dont les baguettes scandent d'une façon martiale la marche de nos régiments. Ainsi en a décidé le comité technique de l'infanterie. Il faut le regretter, car

le tambour n'est pas seulement un instrument de parade. En temps de paix comme en temps de guerre il a son utilité que connaissent bien et qu'ont appréciée tous ceux qui ont porté « l'as de carreau ». Rien ne vaut en effet pour marquer la cadence du pas les ran-tan-plan de la peau d'âne dont les sonores vibrations donnent du jare et du « cœur au ventre » à nos troupiers.

Même si son utilité était aujourd'hui contestable — et nous ne le croyons pas — il semble que le rôle glorieux rempli par le tambour dans nos fastes militaires aurait dû le sauver. N'a-t-il pas les plus brillants états de service ? Songez donc qu'il fut introduit en France au XIV^e siècle. C'est en 1347, lors de l'entrée d'Edouard III, roi d'Angleterre, à Calais, qu'on le voit figurer pour la première fois en tête des troupes. Il fut adopté aussitôt par l'armée française aux victoires de la quelle il a souvent contribué pour une large part.

C'est surtout pendant les guerres de la Révolution et du premier Empire qu'il a conquis sa légitime popularité. On ne connaissait alors que le « pas de charge sur les ennemis de la France », et ce pas de charge qui entraînait nos pères à travers l'Europe, c'étaient les petits tapins, héros en herbe, — tel Barra — qui le battaient d'une main frêle, mais d'un cœur vaillant, inaccessible à la peur.

Quand on supprima les tambours pour la première fois, en 1880, n'est-ce pas le maréchal Canrobert qui, avec sa brusquerie de vieux soldat d'Afrique lança au Sénat cette apostrophe au général Farre, ministre de la guerre : « On voit bien que vous n'avez jamais monté à l'assaut ! » — N'est-ce pas aussi le duc d'Aumale lui-même qui disait : « Pour être partisan de la suppression des tambours, il ne faudrait pas avoir commandé une troupe de cinquante hommes ».

Ces deux illustres soldats parlaient par expérience et savaient ce que vaut la *caïsse* pour entraîner les hommes au moment décisif. Et qu'on ne dise pas que les luttes à la baïonnette — l'arme française par excellence — sont finies. La guerre russo-japonaise a prouvé que la baïonnette pouvait encore jouer son rôle sur le champ de bataille.

Jamais le clairon — qui se marie pourtant si bien au tambour qu'on les croirait inséparables — jamais le clairon, en certains cas, ne pourra suppléer à la *saïsse*. Et c'est pourquoi l'arrêt de mort prononcé contre celle-ci, en dépit de tous les arguments que l'on fait valoir en sa faveur, attriste tous les anciens soldats, tous ceux aussi qui ont le culte de nos gloires et de nos traditions nationales.

Le moment, du reste, semble assez mal choisi pour supprimer les tapins. Eh ! quoi, c'est à l'heure où des rumeurs de guerre s'éveillent de nouveau dans l'Est qu'on prend une telle décision, qu'on veut priver notre armée de ces auxiliaires modestes mais précieux de la bravoure, de l'énergie française ? Cela peut paraître puéril à quiconque ignore que les petites causes ont souvent de très gros effets. Il n'en est pas moins vrai que c'est une faute à l'heure grave que nous traversons, de remiser les *caisses* dans les magasins.

Au surplus, les *tapins* sont des « unités » combattantes comme les autres. Quand leurs baguettes sont en repos, il ne croisent pas les bras pour cela. Il ramassent un fusil et font le coup de feu comme les camarades en attendant de reprendre leur place en tête des compagnies. L'armée n'est donc pas affaiblie comme certains le prétendent, par le maintien des tambours. Elle a beaucoup plus à perdre qu'à gagner à leur disparition.

La seule raison un peu sérieuse qu'on puisse invoquer en faveur de la mesure proposée, c'est qu'avec le service réduit à deux années il deviendra de plus en plus difficile de former des élèves. D'après un excellent officier, « il faut dix-huit mois d'étude pour former un tambour ordinaire, quinze si l'homme est bien doué. Or, avant de mettre un homme à la *caisse*, il faut en faire un soldat du rang, ce qui demande six mois. Il en résulte qu'avec le service de deux ans, on s'acharnerait à faire des tambours qui seraient à peu près bons juste au départ de la classe ».

Nous n'essaierons pas de contester la valeur de cet argument. Mais ne serait-il pas possible de parer à la difficulté signalée en encourageant les rengagements des tambours ? D'autre part, comme le remarque justement un de nos confrères, il n'y a pas deux manières de battre la caisse. En préparant avant le service quelques jeunes gens au maniement du tambour, on assurerait facilement le recrutement des *tapins* et rien n'empêcherait d'attribuer quelques petits avantages à ces jeunes gens au moment de leur incorporation.

Ce moyen est très rationnel et apporte une excellente solution dont le comité technique de l'infanterie devrait bien s'aviser pour revenir sur sa première détermination aussi mal accueillie par l'opinion publique que le fut, il y a vingt-cinq ans, la mesure prise par le général Farre.

Quoi qu'il en soit, si le tambour, malgré tous les plaidoyers, est condamné sans rémission, il ne disparaîtra pas du moins sans emporter les vifs regrets de tous ceux qui n'oublient pas ses glorieux services dans l'armée française. Mais, qu'on se rassure, il en sera de cette nouvelle suppression com-

me de la première : le tambour réparaitra bientôt en tête de nos vaillants régiments et, le jour venu de la grande lutte, il battra encore, comme par le passé, le pas de charge sur les ennemis de la France.

Eugène DREVETON.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, rue St-Côme au premier

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Dans le grand château plein de rêve
Tout dort : serviteurs et chevaux,
Et le jour lentement s'achève
Sans qu'au ciel monte un chant d'oiseaux.

Sur son lit blanc la belle rêve
Aux cavaliers, beaux jouvenceaux,
Celui qu'elle attend vient, et lève
D'un baiser le poids des pavots.

Ainsi, dans notre âme sommeille
Un monde que l'amour réveille
Quand il y passe en conquérant.

Dans notre chair soudain tressaille
(Sous le baiser dont on défaille)
La passion y sommeillant.

Jean BACH-SISLEY.

(Extrait de *Roman des Soirs*.)



La Mère d'Alphonse XIII

Il y a des mères dont l'image est inséparable, plus que d'autres, de celle de leur enfant ; telle est la reine Marie-Christine qui deux fois donna la vie à son fils-roi et comme mère et comme éducatrice.

Je ne sais si vous avez vu une photographie, d'ailleurs très reproduite, représentant Alphonse XIII officier de marine, assis à côté de sa mère, la main sur son épaule ; les deux visages sont comme rapprochés pour la comparaison : la ressemblance est étonnante par l'expression des yeux, par le nez accentué, la bouche plutôt grande et cette physionomie non point belle, mais distinguée, qui est caractéristique de la race impériale des Habsbourg.

Chez la mère, cette physionomie a perdu le sourire, ayant gardé des épreuves d'une vie tourmentée une grave et mélancolique empreinte.

Mais Alphonse XIII a beaucoup hérité de son père au moral ; il en a la gaité malicieuse, l'esprit vif, la cranerie élégante et militaire et l'horreur de la contrainte protocolaire à laquelle pourtant il se soumet et qu'il supporte le sourire sur les lèvres. Il a aussi beau-

coup des goûts de son père et il affectionne ce buen-retiro ombreux et mystérieux de la Casa di Campo où, de l'autre côté du Manzanarès, Alphonse XII, « élégant jusqu'à la fin, écrivait Pierre Loti, botté et éperonné jusqu'au dernier jour, s'était rendu pour s'éteindre d'une façon discrète et solitaire ». Cependant la reine sa femme était là, tout à côté, qui, ne croyant d'abord qu'à un repos prolongé, se trouva brusquement devant la mort de l'époux adoré, du père qui ne verrait pas l'enfant qu'elle portait dans sa maternité de six mois !

Alphonse XII et l'archiduchesse d'Autriche Marie-Christine avaient joué tout enfants à la cour de Vienne. Ils avaient l'un pour l'autre cette sympathie du premier âge qui se transforme souvent en amour quand le rapprochement dure. Néanmoins, rappelé à Madrid, pour régner, le fils de la reine Isabelle épousa, par raison politique, une de ses cousines, dona Maria.

La jeune archiduchesse, elle, s'était souvenu et, le rêve aidant, la sympathie était devenue de l'amour. Elle vivait d'ailleurs très isolée, près de son père, dans la petite cour de Secowitz, en Moravie, et elle était abbesse du noble chapitre de Prague.

Au bout de son deuil, le jeune roi se souvint des beaux yeux, des cheveux bouclés de sa petite camarade des jardins de Schoenbrunn, un rapprochement se fit, une entrevue eut lieu à Archachon et, le 22 octobre 1879, l'empereur François-Joseph donnait son consentement au mariage.

Alphonse XII était de caractère faible, mais très bon, d'un tempérament d'artiste, séduisant et charmeur.

Le ménage royal vécut parfaitement heureux dans une lune de miel qui dura jusqu'à la mort du roi prématurément enlevé par l'inexorable tuberculose.

Alphonse XII avait donné à sa femme un bracelet fait d'un mince fil d'or et d'une perle rare : « Tous les ans, lui avait-il dit, je vous en donnerai un pareil ». Il ne put lui en offrir que cinq.

Ajoutons que le premier acte d'autorité de Marie-Christine fut de dominer la superstition et de donner à l'enfant posthume qui devait être Alphonse XIII le prénom de son père, malgré le chiffre fatidique qu'il allait comporter dans l'ordre de succession au trône d'Espagne.

Jusqu'ici tout va bien, l'étoile rayonnante du jeune roi a conjuré le mauvais sort.

Laurence ARNOTTO.



UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu,

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac
c'est-à-dire non en paquets signés
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Manufactures de Produits Réfractaires

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingenieur des Arts et Manufactures

Anciens Maisons Vve Rozier, Robin père et fils

A. Pascal, réunis

TAIN (Drôme)

Spécialité de Fours économiques
pour boulangers, pâtisseries, ménages
et administrations. — Briques
de fourneaux. — Intérieurs de che-
minées. — Briques chauffe-pieds.

KAOLINS

GRAVIERS FELDSPATHIQUES

Fournisseur du génie, des manu-
tentions civiles et militaires et des
grandes administrations.

MONSIEUR COBAS

— C'est ici votre bureau, me dit, en m'introduisant dans une vaste pièce éclairée par deux hautes fenêtres, M. Bassan directeur des travaux extérieurs au ministère des Voies et Communications. Vous savez quel est votre travail, en dehors des papiers à me préparer : accueillir avec bienveillance tous les visiteurs, surtout vos collègues, noter soigneusement ce qu'ils demandent et fixer à chacun un jour pour l'audience qu'il sollicite.

Allons, jeune homme, ajouta-t-il en me serrant la main, bon courage. Vous voilà installé dans la place. Vous y entrez par la petite porte : comptez sur moi pour vous ouvrir la grande.

Puis il me laissa seul.

Fonctionnaire ! J'étais fonctionnaire ! M. Bassan, le vieil ami de mon père, avait bien voulu, dès mon service militaire terminé, me prendre dans ses bureaux et me placer auprès de lui en qualité de secrétaire particulier.

A vingt-trois ans, je n'étais pas à plaindre ; et songeant à tous mes camarades de l'Ecole de Droit qui, munis comme je l'étais moi-même du diplôme de licencié, étaient encore à la recherche d'une situation, je me promettais de faire tous mes efforts pour satisfaire mes chefs et assurer mon avenir.

Depuis un quart d'heure, j'étais assis dans mon fauteuil mettant en ordre des dossiers quand la porte du couloir s'entr'ouvrit pour laisser passer un long corps vêtu d'une blouse blanche et terminé par une tête en poire que surmontait un crâne sur lequel sont plantés de rares cheveux blancs.

— Bonjour, jeune homme, dit une voix très douce ; c'est vous qui êtes le nouveau secrétaire du directeur : tous mes compliments.

— Monsieur, je vous demande pardon mais... je ne vous connais pas.

— Cela n'a rien d'étonnant, vous arrivez ; vous apprendrez à me connaître.

— Voulez-vous, Monsieur, me dire votre nom ?

— Tiens, c'est vrai j'oubliais. Je suis M. Cobas, le doyen des employés, celui que tous ces petits jeunes gens appellent irrévérencieusement le père Cobas.

— Que désirez-vous, répliquai-je en prenant une feuille de papier pour inscrire la demande de mon visiteur, que puis-je faire pour vous ?

— Je ne demande rien. Si je voulais quelque chose ce ne sont pas les appuis qui me feraient défaut. J'ai connu notre directeur alors qu'il était simple rédacteur. C'est moi qui...

A ce moment le garçon de bureau

introduisant un nouveau visiteur, M. Cobas s'arrêta brusquement, puis s'en alla au bout de quelques minutes en disant à mi-voix : Je reviendrai.

Il revint, en effet, le lendemain toujours vêtu de sa longue blouse blanche et portant sous le bras un paquet de dossiers.

— Je viens vous voir, jeune homme.

— Vous apportez sans doute les papiers à signer par le Directeur, dis-je en tendant la main pour prendre les dossiers. Vous auriez pu vous éviter la peine de venir jusqu'ici, le garçon de bureau me les aurait remis.

— Enfant que vous êtes ! Ces dossiers sont un trompe-l'œil. Il y a aujourd'hui si peu de solidarité parmi les employés que je suis obligé d'inventer un prétexte pour éviter que l'on vous en veuille.

— Qu'on m'en veuille, à moi et de quoi ?

— Mais des visites que je vous rends et que je vous rendrai.

J'aime la jeunesse honnête et la franchise qui est peinte sur votre visage me plaît. Je veux mettre à votre service ma longue expérience des hommes et des choses. Je veux vous donner des conseils qui vous éviteront de tomber dans les pièges cachés sous vos pas.

— Je vous suis très reconnaissant, Monsieur, répondis-je, des marques de sympathies que vous voulez bien me donner ; mais permettez-moi de ne pas accepter vos offres. Je suis ici grâce à M. Bassan ; il m'a fait promettre de m'adresser à lui pour tout ce dont j'aurai besoin : il ne serait pas convenable de ma part de recourir à d'autres conseils que les siens.

— Je le regrette pour vous, mon ami ; vous avez tort de ne pas vous fier à moi. Sans doute on m'a déjà desservi dans votre esprit ; mais vous reviendrez de votre opinion.

Il se heurta, en sortant, à M. Surriot le sous-chef du 3^e bureau qui entraînait pour voir le directeur.

— Tiens, déjà la visite de Cobas !

— C'est la seconde fois que je le vois, il est déjà venu hier. Mais qu'est-ce donc au juste que ce M. Cobas ?

— Un pauvre vieux entré dans l'Administration il y a peut-être cinquante ans. Possédant une belle écriture, il a été pendant longtemps le calligraphe attitré de la Direction. Avec l'âge, la main moins ferme n'a plus eu la possibilité de faire de belles expéditions. On lui a acheté une machine à écrire : aujourd'hui il est incapable de s'en servir. Notre directeur, qui le connaît depuis bien longtemps, s'est toujours intéressé à lui ; et pour avoir un prétexte à le conserver en fonctions il l'a placé seul, là-haut au milieu de vieux dossiers avec la mission d'y établir un peu d'ordre.

— Comment se fait-il qu'il ne soit pas à la retraite ? Il a certainement atteint la limite et d'âge et d'années de services.

La retraite ! Le malheureux n'y a pas droit. Il n'a jamais pu être nommé expéditionnaire titulaire ; il est resté surnuméraire. Il est payé à la journée ; par charité les dimanches et les fêtes lui sont comptés comme jours de travail.

— Je suis, d'après ce que vous me dites, exposé à chaque instant à recevoir sa visite. Comment dois-je faire pour l'empêcher de me déranger et même d'être indiscret ?

Eugène FOURRIER.

(A suivre).

AU CONSERVATOIRE

Les concours publics des élèves du Conservatoire de musique de Lyon auront lieu, au théâtre des Célestins, aux jours et heures ci-après :

Vendredi 7 juillet, à 9 heures du matin : Instruments à vent (cuivre) ; à 2 heures du soir : Piano élémentaire, clavier.

Samedi 8 juillet, à 9 heures du matin : Instruments à vent (bois) ; à 2 heures du soir : Contrebasse, violoncelle (degré élémentaire), violon degré élémentaire et intermédiaire).

Mardi 11 juillet, à 9 heures du matin : Harpe, piano (degré supérieur, élèves hommes) ; à midi 1/2 : Piano (degré supérieur, élèves femmes).

Mercredi 12 juillet, à 2 heures du soir : Violoncelle et violon (degré supérieur).

Jeudi 13 juillet, à 1 heure 1/2 du soir : Chant.

Lundi 17 juillet, à 1 heure 1/2 du soir : Déclamation lyrique.

Mardi 18 juillet, à 1 heure 1/2 du soir : Déclamation dramatique.

BIBLIOGRAPHIE

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées. un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an, 25 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr.

LECTURES POUR TOUS

Sommaire du n° de Juillet.

Sur les bateaux de S. M. Britannique. — Les Mémoires de Buffalo Bill. — L'Art de

faire sa cour. — Pour la Santé des combattants. — Nos ridicules raillés par les peintres. — Les Hôtes des Fleurs. — Le Mirage, roman. — Cambriolages dernier cri. — Ma fortune pour un pantalon ! — Vengeance d'Arabe, nouvelle. — Un raid triomphal : Le Tour de France des *Lectures pour Tous*.

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr., départements, 7 fr. ; étranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Speectacies et Concerts

CONCERTS BELLECOUR

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grand concert par l'orchestre municipal du Grand-Théâtre de Lyon, sous la direction de M. Emile Archimbaud.

Les concerts du mardi et du vendredi sont réservés aux auditions vocales.

Prix de l'abonnement pour toute la saison : 15 francs ; pour un mois : 5 francs (taxe municipale comprise).

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs à 8 heures, concert-spectacle.

CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Ouvert depuis le dimanche 7 mai.

Tous les jours : Concerts par l'orchestre du Casino.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est ferme bien que les affaires aient été absolument calmes.

On paraît être entré dans la période des vacances, car on remarque déjà de nombreux vides dans les habitués de la Bourse.

Le 3 0/0 a encore gagné 10 centimes à 99,30.

Très peu d'affaires sur les actions des Sociétés de crédit. Le Crédit Lyonnais clôture à 1.093, au lieu de 1.089. Le Foncier, le Comptoir National d'Escompte et la Générale n'ont inscrit aucun cours à terme.

Nos chemins sont bien tenus : le Lyon à 1.357 ; le Nord à 1.815 et l'Orléans à 1.480.

Le Suez finit à 4.525 et le Rio, 1.581 fr.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est à 91,45 ; l'Italien, 106,50 ; le Portugais, 68,85.

Le Russe Consolidé cote 87,60 ; le 3 0/0 1891 à 74,20.

Le Turc est à 88,95 ; la Banque Ottomane à 611 fr.

En banque, la New-Kafir est à 41 fr.

La Dynamite anglaise (The Explosive and chemical products) est à 331,34.

Le travers banc n° 4, écrit l'ingénieur en chef de la Cie El Callao, a traversé le filon et a pénétré ensuite dans la pierre bleue, qui présente tant au mur qu'au toit une forte amélioration minéralogique. Le n° 3 est toujours favorable d'aspect, d'épaisseur et d'or visible.

Le propriétaire-gerant V. FOURNIER
P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecordière Lyon

ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dermatoses. — Neurasthénie.

SALINS DU JURA

Débilité des Femmes et des Enfants.

VALS SOURCES VIVARAISES

à minéralisation graduée Nos 1, 3, 5, 7, 9.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Voyages Circulaires à itinéraires facultatifs

La Compagnie délivre, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter, à des prix très réduits, en 1^{re}, 2^e ou en 3^e classe, les parties les plus intéressantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées, etc.), l'Italie et la Suisse.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire. — La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.

Fête Nationale du 14 Juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 Juillet, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 juillet 1905.

OBLIGATIONS

PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et tous remboursables par des lots ou par 400 francs.

6 tirages par an (1 tous les 2 mois)

Prix : 124 francs

PROCHAIN TIRAGE :

15 Août 1905

1 lot 1 lot

500.000 FR. 100.000 FR.

LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr. par an augmentant de 5 fr. par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

Prix : 88 francs

PROCHAIN TIRAGE

20 Juin 1905

GROS LOT : 150.000 fr.

24 lots formant un total de 158.000 fr

Adresser demandes et fonds à
L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, Lyon

Expédition franco des titres à réception des fonds et par retour du courrier.

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

COSTUMES ET CONFECTIONS

POUR

DAMES & FILLETES

Costume Tailleur, sur mesure, entièrement doublés soie, depuis 150 francs.

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. MORETTON & C^{ie}
Envoi franco Catalogue illustré

Gaufrage

PLISSAGE

J. TARUT

6, Rue Mulet, 6
LYON

LOTTERIE

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur
en date du 4 Mai 1905

1^{ER} GROS LOT **200.000** FR.

2^e GROS LOT **100.000** FR.

25.000 FR. **10.000** FR.

10 lots de 1000 fr. : 10.000 fr. -- 10 lots de 500 fr. : 5.000 fr.

500 lots de 100 fr. : 50.000 fr.

524 lots POUR **400.000** FR.

Tirage irrévocable 15 mars 1906

Le Billet **UN franc.**

LOTTERIE

AU PROFIT DE LA
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE
DE LYON

DERNIERS BILLETS

Trois Gros Lots

10.000 fr. et **1.000** fr.

Plus 30 Lots de 100 fr.

TIRAGE IRREVOCABLE :

14 Décembre 1905

Le Billet : **UN franc**

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, dans ses Succurs. et tous bur. tabac. — Par corresp., joindre à la demande un mandat-poste du mont. des bill. et envel. affr. à 0.15 p^r 5 bill.

LOTTERIE

de la Société Maternelle

LA POUPONNIÈRE

Autorisée par Arrêtés Ministériels des 1^{er} et 2 Mai 1905

CINQ GROS LOTS

Un Gros Lot de

150.000 Fr.

1 Lot de 20.000 fr. -- 1 Lot de 10.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. -- 20 Lots de 1.000 fr.

30 Lots de 500 fr. -- 300 Lots de 100 fr.

355 Lots en espèces pour 255.000 francs

TIRAGE : 20 Décembre 1905

Les billets sont en vente dans toute la France chez les Buralistes, Libraires, Papetiers, etc., etc.

Prix du Billet : **UN FRANC**

Agence FOURNIER
14, rue Confort, Lyon

Paul REYNAUD
5, r. Etienne-Marcel, Paris

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

LA REVUE BI-MENSUELLE

DES TIRAGES FINANCIERS

Publiant tous les Tirages à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.

Le Numéro
0.10 cent.

2 francs
par an